

AR PREFECTURE

006-240600593-20171213-171224-DE
Reçu le 18/12/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des
Paillons

Communauté de Communes



L'an deux mille dix sept, le mercredi treize décembre à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
communes du pays
des Paillons

OBJET :

Service public de la petite
enfance : renouvellement du
contrat d'assurance avec
Groupama 2018

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Christian Dragoni Madame, Martine Brun, Messieurs Bernard Martinez, Gérard Branda, Jacques Saulay, George Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Edith Lonchamp par Monsieur Gérard Branda, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Madame Sylvie Gantelme par Monsieur Noël Albin.

Absents excusés : Messieurs Robert Nardelli, Michel Lottier Madame Evelyne Laborde Messieurs Monsieur Yves Pons, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy.

Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance.

Décision n° 17 12 24

Le Président rappelle que la communauté de communes a passé avec Groupama un contrat d'assurance Villasur pour le service public de la petite enfance, couvrant la responsabilité civile, les bâtiments et l'assistance juridique.

Ce contrat prenant fin au 31 décembre 2017, il propose de le renouveler pour une durée d'un an.

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé du Président,
après en avoir délibéré,**

Décide de reconduire le contrat d'assurance Villasur du service public de la petite enfance passé avec Groupama, pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

LE PRESIDENT
LE MARI

